BON DE COMMANDE GROUPE 2023

30 PERSONNES PAYANTES MINIMUM

VALABLE POUR TOUTE RÉSERVATION EFFECTUÉE 72 H AVANT LA VISITE

À COMPLÉTER, A PHOTOCOPIER (CONSERVEZ L'ORIGINAL AVEC LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE).
VOTRE RÉSERVATION SERA EFFECTIVE APRÈS CONFIRMATION DE NOTRE PART.

DATE DE LA VISITE (1) _ _ / _ _ / _ _ 2 3

IDENTIFIANT Votre code client ..... Nom de la structure .....

COORDONNÉES (TOUS LES CHAMPS SONT OBLIGATOIRES)

Nom du responsable .....

Email ..... Tél. ..... Fax .....

ADRESSE DE LIVRAISON

Nom de la structure .....
Zone .....
Adresse .....
Code postal ..... Ville .....

ADRESSE DE FACTURATION (si différente de l'adresse de livraison)

Nom de la structure .....
Zone .....
Adresse .....
Code postal ..... Ville .....

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique ; elles sont nécessaires à notre société pour traiter votre demande. Elles sont enregistrées dans notre fichier clients. Conformément à la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à notre service clientèle, à aqualand.frejus@aqualand.fr. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

TARIF SCOLAIRE - VALABLE JUSQU'AU 7 JUILLET 2023 (2)

Tarif unique Adulte/Enfant	0	x 16 € =	0,00 €
Accompagnateur GRATUIT	0	x 0 € =	0,00 €
> 1 pour 5 enfants en Maternelle			
> 1 pour 8 enfants en Primaire			
> 1 pour 10 enfants en Secondaire		**TOTAL A =**	0,00 €

TARIF GROUPE - 30 PERSONNES PAYANTES MINIMUM (2)

Enfant (4 à 10 ans inclus)	0	x 22 € =	0,00 €
Adulte (à partir de 11 ans)	0	x 22 € =	0,00 €
Accompagnateur GRATUIT (1 pour 15 payants)	0	x 0 € =	0,00 €
		TOTAL B =	0,00 €

RESTAURATION RAPIDE

Menu enfant 1 hamburger + 1 petite frite + 1 boisson 25 cl + 1 compote	0	x 7,40 € =	0,00 €
Menu adulte 1 cheeseburger + 1 grande frite + 1 boisson 50 cl + 1 beignet	0	x 9,90 € =	0,00 €
		TOTAL C =	0,00 €

TOTAL A + B + C = 0,00 €

je règle 30% d'arrhes à la commande 0,00 €

MODE DE RÈGLEMENT LE JOUR DE LA VISITE

par : ☐ **Espèces**
☐ **Bon de commande administratif**
☐ **Carte bleue**

Nom du signataire .....
Date .....
Signature et cachet de l'établissement :

IMPORTANT : Merci de signer et d'apposer le cachet de votre organisme.
Toute commande implique l'acceptation de nos conditions de vente au verso de ce document.

(1) Date de la visite du groupe à valider avec le commercial, selon ouverture et sous réserve de disponibilité.
(2) Réservation jusqu'à72 h avant la visite.

Seules les commandes complètes pourront être traitées (bon de commande intégralement rempli, versement de l'acompte). Les prix TTC sont établis sur la base des taxes en vigueur à la date de l'impression de ce document. Ils sont susceptibles d'être modifiés à tout moment par Aqualand SAS, notamment en cas de variation des taxes applicables. Document édité par Aqualand SAS - Camp de l'Abbé, 420 RD 559 83600 FREJUS - RCS de Fréjus B 83 324 592 708.

CONDITIONS DE VENTE AQUALAND APPLICABLES AUX GROUPES

Les présentes conditions de vente régissent les relations entre la société Aqualand, société par actions simplifiée au capital de 5722051.90 €, ayant son siège social au 420, RD 559 – Camp de l'Abbé – BP 40201 - 83601 FREJUS cedex, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Fréjus sous le numéro 324 592 708, dont le numéro de TVA intracommunautaire est FR83324592708, et les acheteurs de billets d'entrée aux Parcs Aqualand et de bons pour des prestations associées pour le compte de Groupes tels que définis aux présentes.
Tout achat de billets d'entrée aux Parcs Aqualand et de bons pour des prestations associées effectué auprès de la société Aqualand pour le compte de Groupes tels que définis aux présentes entraîne l'acceptation sans réserve des présentes conditions de vente, nonobstant toute stipulation contraire.

1 DISPOSITIONS APPLICABLES À LA VENTE DE TOUT BILLET

1.1 Définitions

Les termes débutant par une majuscule dans les présentes conditions de vente ont la signification suivante :
« Acheteur » : personne achetant un Billet auprès de Aqualand
« Adulte » : personne physique âgée d'au moins 11 ans.
« Conditions » : les présentes conditions de vente, y compris leur(s) annexe(s).
« Consommateur » : personne physique agissant à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale ou libérale.
« Billet » : droit d'accès payant ou gratuit, à une date déterminée, aux Parcs et, le cas échéant, à une ou plusieurs Prestations Associées, au profit d'un membre d'un Groupe.
« Enfant » : personne physique âgée de 4 à 10 ans inclus.
« Groupe » : groupe d'au moins trente personnes payantes, Adultes et/ou Enfants à partir de 4 ans.
« Parcs » : les parcs de loisirs exploités par Aqualand (Fréjus, Saint Cyr sur Mer, Cap d'Agde, Saint Cyprien, Gujan Mestras, Sainte Maxime et Port Leucate*).
« Prestation Associée » : toute prestation proposée par Aqualand (restauration, Parking, prestations soumises à une tarification spécifique en sus du prix d'entrée, etc.) à l'exception de l'accès aux Parcs.
« Professionnel » : personne physique ou morale agissant à des fins qui entrent dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale ou libérale.
*Conditions tarifaires différents pour le parc de Port Leucate (Annexe 2).

1.2 Réservation de billets

Les Billets ne sont valables que pour une journée déterminée. Avant toute réservation, l'Acheteur doit donc s'assurer de l'ouverture du Parc le jour projeté de la visite.
L'Acheteur bénéficie au choix des Billets suivants :
- Billet Enfant (de 4 à 10 ans inclus)
- Billet Adulte (à partir de 11 ans)
- Accompagnateurs

Pour réserver des Billets, l'Acheteur doit, après avoir effectué une demande de devis par mail ou par téléphone, valider le devis en le renvoyant (daté, signé et tamponné) au parc sélectionné par mail ou par courrier. Ce devis doit être renvoyé accompagné d'un bon de prise en charge si nécessaire.
L'attention de l'Acheteur est attirée sur le fait qu'il peut bénéficier d'un tarif préférentiel pour l'achat de ces types de billets si le bon de commande parvient à Aqualand au moins 72 heures avant la date projetée de visite

1.3 Prix

Le prix des Billets, en euros et toutes taxes comprises, figure en annexe 1 des Conditions.
Le prix des Billets est établi sur la base des taxes applicables à la date d'entrée en vigueur des Conditions. Il est susceptible d'être modifié à tout moment par Aqualand en cas de variation de ces taxes.

1.4 Modalités de paiement

L'acheteur procèdera au règlement de la totalité de la facture le jour de la visite directement au parc choisi.
Pour les Acheteurs gérés par des trésoreries municipales, un mandat administratif ou un bon de commande de la municipalité sont acceptés à défaut de virement ou de chèque. Les chèques personnels ne sont pas acceptés.
La commande de l'Acheteur ne lie Aqualand qu'une fois celle-ci acceptée par Aqualand dans les conditions précisées à l'article 1.6 et le prix des Billets intégralement payé.

1.5 Gratuites

L'Acheteur bénéficie des Billets et services gratuits suivants :
o Billet au profit du ou des accompagnateur(s) du Groupe, selon les modalités précisées sur le bon de commande
- Accès au parking du Parc pour le(s) véhicule(s) de transport du Groupe ;
- Billet et bon pour un repas au profit du ou des chauffeur(s) en cas de transport du Groupe par un transporteur Professionnel.

1.6 Confirmation de la réservation

Une confirmation de réservation, par sortie, est envoyée par mail à l'Acheteur dans les meilleurs délais suivants la réception du bon de commande. Aqualand se réserve la faculté de refuser une réservation, en raison par exemple de la forte affluence ou des conditions météorologiques.

1.7 Modification de la réservation

L'Acheteur peut demander la modification d'une réservation à condition que la demande de modification parvienne à Aqualand au moins dix jours calendaires pleins avant la date initialement projetée de visite du Parc. En-deçà de ce délai, une réservation ne peut plus être modifiée.
- Pour demander la modification d'une réservation, l'Acheteur doit contacter le parc Aqualand par courrier, téléphone ou email

Aqualand se réserve la faculté de refuser une demande de modification, en raison par exemple de la forte affluence ou des conditions météorologiques. L'Acheteur est informé de l'acceptation ou du rejet de la demande de modification par email, sans qu'aucune réclamation ne puisse être formulée à ce titre.
Si une demande de modification est acceptée, le prix de la réservation est ajusté pour tenir compte de la modification, le tarif applicable étant celui en vigueur au moment de la réservation. De même, le bénéfice des gratuités est révisé pour tenir compte de la modification.
Si, du fait de la modification d'une réservation, le Groupe concerné compte un nombre de personnes inférieur au seuil fixé pour bénéficier du tarif de Groupe, Aqualand facturera néanmoins à l'Acheteur un nombre de Billets égal au seuil fixé pour bénéficier du tarif de Groupe, ce que l'Acheteur déclare expressément accepter.

1.8 Garantie de couverts

Si les Billets comprennent un bon pour un repas en restauration assise ou rapide, l'heure du repas est indiquée au Groupe aux caisses à l'entrée du Parc le jour de la visite, en fonction des disponibilités des restaurants.

1.9 Entrée en vigueur des conditions

Les Conditions s'appliquent à compter du 1er mars 2023.

1.10 Modification des conditions

Aqualand se réserve la faculté de modifier sans préavis tout ou partie des Conditions, en ce compris le tarif figurant en annexe. Ces modifications entrent en vigueur à la date indiquée dans les Conditions.

1.11 Traitement des données personnelles

Les données personnelles recueillies auprès d'un Acheteur font l'objet d'un traitement informatique destiné à gérer l'accès des visiteurs aux Parcs et aux Prestations Associées et, avec l'accord des personnes concernées, à l'envoi d'offres commerciales. L'Acheteur se porte garant du consentement des bénéficiaires des Billets à la collecte de leurs données personnelles par Aqualand. Les destinataires des données sont Aqualand et, avec l'accord des personnes concernées, les partenaires commerciaux de Aqualand.
Toute personne dont les données ont été recueillies bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ces données, qu'elle peut exercer en s'adressant à Aqualand (Aqualand, traitement des données personnelles, 420, RD 559 – Camp de l'Abbé – BP 40201 – 83601 FREJUS cedex). Elle peut également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données la concernant.

1.12 Responsabilité civile professionnelle

Les parcs Aqualand ont souscrit un contrat d'assurance responsabilité civile professionnelle auprès de Axa France IARD (313 Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex ; contrat n° 7370019604).

1.13 Loi applicable, litiges

Les présentes Conditions Générales de Vente sont soumises à la loi française.
Toute réclamation relative à l'achat d'un billet doit être adressée à Aqualand – Service Réclamations – 420, RD 559 – Camp de l'Abbé – BP 40201 – 83601 FREJUS cedex. En cas de litige, les parties privilégieront le règlement à l'amiable. Après avoir saisi ledit service et à défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours, l'acheteur peut saisir le médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur son site : www.mtv.travel

2 DISPOSITIONS APPLICABLES A LA VENTE DE BILLETS AUX CONSOMMATEURS

2.1 Délai de rétractation

L'Acheteur ne dispose pas de droit de rétractation, l'article L. 121-21-8, 12° du Code de la consommation disposant que « le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats [...] d'activités de loisirs qui doivent être fournis à une date ou à une période déterminée ».

3 DISPOSITIONS APPLICABLES A LA VENTE DE BILLETS AUX PROFESSIONNELS

3.1 Pénalites de retard

Toute somme facturée est exigible à compter de la date de validité des Billets.
En cas de retard de paiement, le taux d'intérêt des pénalités est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage. Les pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire. En outre, l'Acheteur en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur, à l'égard de Aqualand, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 euros. Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, Parc Agen peut demander une indemnisation complémentaire, sur justification.

3.2 Juridiction compétente

Tout litige avec un Acheteur ayant contracté en qualité de commerçant qui n'aurait pu être réglé à l'amiable sera soumis aux juridictions compétentes dans le ressort de la Cour d'appel.

ANNEXE 1 : TARIFS APPLICABLES AUX GROUPES À COMPTER DU 1ER MARS 2023

TYPE DE BILLET	DESCRIPTION	PRIX TTC PAR PERSONNE
Groupe Scolaire	Tarif unique à partir de 4 ans	16 €
Groupe non scolaire	Tarif Adulte (à partir de 11 ans)	22 €
Groupe non scolaire	Tarif Enfant (de 4 à 10 ans)	22 €

ANNEXE 2 : TARIFS APPLICABLES AUX GROUPES A COMPTER DU 1ER MARS 2023 POUR LE PARC DE PORT LEUCATE

TYPE DE BILLET	DESCRIPTION	PRIX TTC PAR PERSONNE
Groupe Scolaire	Tarif unique à partir de 4 ans	16 €
Groupe non scolaire	Tarif Adulte (à partir de 11 ans)	16,50 €
Groupe non scolaire	Tarif Enfant (de 4 à 10 ans)	16,50 €